

Revue Sciences Sociales et Sport

Compte-rendu de la 2^{ème} réunion d'installation
du 11 mars 2024 (13h-15h ; en distanciel sur TEAMS)

Présents :

Carine Erard, Marion Philippe, Lucie Forté, Carine Guérandel (jusqu'à 14h30), Sébastien Laffage-Cosnier, Nathalie Leroux, Ludovic Lestrelin, Etienne Penard, Frédéric Rasera, Jean Saint-Martin, Bastien Soulé, Sébastien Stumpp, Sylvain Ville,

Invitée : Doriane Gomet (ex-rédactrice adjointe)

Excusés : Marina Honta, Oumaya Hidri-Neys, Philippe Vonnard

Réunion conduite par Carine Erard, Editrice de la revue

Rappel : cette réunion fait suite à une 1^{ère} réunion technique qui a eu lieu le 30 janvier 13h30-15h (en distanciel) avec comme points à l'ordre du jour : Installation du nouveau CR et triage des différents dossiers (point sur les articles soumis/en navette/acceptés en Varia et Thématique et transmission des articles ; point sur les recensions ; point sur les conférences internationales soumises suite au congrès Enjeux des Jeux) [Doriane Gomet, rédactrice en chef du dernier mandat et Ludovic Lestrelin, rédacteur en chef pour ce mandat ; Denis Jallat (rédacteur adjoint de la branche Histoire ; Nathalie Leroux, rédactrice adjointe de la branche Sociologie]. Le comité de rédaction est alors incomplet pour la branche Histoire (procédure en cours de proposition du 7^{ème} branche à la SFHS)

Ordre du jour de cette deuxième réunion technique du 11 mars 2024 (13h-15h)

1. *Échanges autour de l'intérêt (ou pas) d'ouvrir une nouvelle rubrique* du type "Carte blanche à" permettant d'accueillir des textes sous un format autre qu'un article scientifique "classique" (entretien par exemple, conférence internationale traduite, etc...).[Ensemble du CR, 30 min]
2. *Rappel du cadre de soumission des articles dans la revue* (consignes aux auteurs, constitution des numéros thématiques et Varia ; règles déontologiques de (non) soumission d'articles des membres du CR de la revue durant leur mandat. [Ensemble du CR, 1h]
3. *Opportunité d'un changement d'éditeur*

1. Remerciements pour la participation à cette réunion (Carine Erard, Editrice au titre de la présidence de la SSSLF)

2. Officialisation de la prise de fonction de Sylvain Ville en tant que rédacteur adjoint à la revue pour la branche Histoire.

Pour rappel, suite à un appel à candidature aux membres du CR de la revue (avec CV+ Lettre de motivation), une candidature en bonne et due forme et dans les délais (avant le mardi 5 mars à 16h) a été reçue de la part de Sylvain Ville. En accord avec Ludovic Lestrelin (rédacteur en chef), Thomas Bauer (Président SFHS) et Olivier Chovaux (Vice-président SFHS). Cette candidature, accueillie favorablement, a été validée. Les compétences requises et indiquées dans l'appel à candidature étaient les suivantes : *Bonne connaissance du champ des travaux en SHS du sport et de son historiographie. (1) ; Bonne connaissance du fonctionnement de la Revue SSS (2) ; * Respect des règles déontologiques de soumission/expertise d'articles de la Revue SSS (3) ; *

Coordination de l'équipe d'historien.ne.s de la branche Histoire de la Revue SSS (4) ; * Dialogue avec la branche sociologie de la Revue SSS (5)

La candidature était à envoyer pour mardi 5 mars, 16h à Ludovic Lestrelin (rédacteur en chef de la revue) et Carine Erard (éditrice de la revue, en tant que présidente de la SSSLF).

Le comité de rédaction pour la mandat (2024-2027) est par conséquent le suivant

Éditrice (au titre de la SSSLF) : Carine Erard (au titre de la présidence de la SSSLF)

Rédacteur en chef (au titre de la SSSLF) : Ludovic Lestrelin

Rédactrice adjointe (branche Sociologie) : Nathalie Leroux

Rédacteur adjoint (branche Histoire) : Sylvain Ville

Membre du CR (branche Sociologie) : Lucie Forté, Carine Guérandel, Oumaya Hidri-Neys Marina Honta Frédéric Rasera, Bastien Soulé

Membre du CR (branche Histoire) : Marion Philippe, Sébastien Laffage-Cosnier, Etienne Penard, Jean Saint-Martin, Sébastien Stumpp, Philippe Vonnard,

La composition de ce nouveau CR est à transmettre à CAIRN via Sabine Chavinier (en lien avec l'Harmattan) et aux CA de la SSSLF et SFHS pour ultime validation.

Cette prise de fonction amène à considérer la prise en charge de la rubrique « recensions » antérieurement coordonnée par Sylvain Ville : un appel à candidature sera envoyé par Ludovic Lestrelin à l'issue de la réunion.

3. Échanges autour de l'intérêt (ou pas) d'ouvrir une nouvelle rubrique

Est discutée l'idée d'ouvrir une nouvelle rubrique permettant d'accueillir des textes sous un format autre qu'un article scientifique "classique", avec par exemples, des entretiens, conférences internationale traduite, traduction, ...).

L'ensemble des échanges souligne l'intérêt de l'ouverture d'une telle rubrique, à la condition de bien la penser, de réfléchir aux règles de soumission (spontanée ou sollicitée par membres du CR) et de cadrer le format des contributions. La dénomination « carte blanche » a proprement parler ne semble pas pertinente, notamment pour éviter de reprendre l'appellation de la revue STAPS. Les échanges conduisent à souligner l'importance d'une rubrique qui va dans le sens de la reconnaissance par la 74^{ème} section du CNU, tout en gardant la perspective de pouvoir « coller » à l'actualité scientifique. Plusieurs types de contributions pourraient y trouver place : entretien, compte-rendu de conférence, note de terrain, etc...avec un consensus sur l'intérêt des traductions qui vont dans le sens de l'internationalisation de la revue, des attentes du CNU (74^{ème} section) et de la pertinence scientifique. Jean Saint-Martin se propose de réfléchir au format de cette possible nouvelle rubrique (en attente de validation par l'ensemble du CR). Le CR s'accorde sur le fait que cette rubrique doit être portée par l'ensemble du CR de la revue, avec une préférence pour un mode de fonctionnement sur sollicitation du CR.

****Mise au vote de l'ouverture de cette nouvelle rubrique en fin de réunion.

4. Actualisation du cadre de soumission des articles dans la revue (consignes aux auteurs, constitution des numéros thématiques et Varia ; règles déontologiques de (non) soumission d'articles des membres du CR de la revue durant leur mandat.

Les consignes aux auteurs « recommandations aux auteurs » générales et des cahiers thématiques sont « passées » au crible des nécessaires modifications, outre les noms et adresses d'envoi, en lien avec le changement de comité directeur de la revue.

Plusieurs modifications de consignes aux auteurs sont proposées puis discutées pour répondre aux problématiques ayant mis en difficulté les membres du CR du mandat précédent.

Modifications proposées dans les recommandations générales aux auteurs (2024-2027) :

- Les consignes en matière de nombres de signes attendus précisent que les 30 000 à 75 000 signes attendus, le sont « notes et bibliographies comprises » (ce qui n'était pas précisé jusqu'à présent).
- La première page séparée doit, outre le résumé (Français + anglais), comporter un titre (français + anglais) et 4 ou 5 mots-Clés (Français + anglais)
- Les notices biographiques des auteurs sont demandées sur page/fichier séparés pour faciliter le travail du CR
- La partie mentionnant l'envoi d'un contrat de publication (dont la pertinence a été rappelée puis discutée) est supprimée. En cas de dérives dans les soumissions, la réintroduction de ce contrat sera envisagée.
- Ajout de la mention que les membres du comité de rédaction ne peuvent soumettre d'articles
- Modification des membres du comité de rédaction dans le document et adresses d'envoi des manuscrits

Modifications proposées dans les recommandations relatives aux cahiers thématiques de la revue :

- Précision faite sur le fait que les cahiers thématiques doivent comporter 3 à 5 « articles scientifiques » (et non « textes ») et que donc, trois articles scientifiques minimum définitivement acceptés constituent la condition nécessaire à l'existence d'un numéro thématique
- Ajout de la mention que les membres du comité de rédaction ne peuvent soumettre d'articles, ni être porteurs de cahier thématique.
- Modification des membres du comité de rédaction dans le document et adresses d'envoi des manuscrits

***Mise au vote de cette règle de non soumission par les membres du CR d'articles + de numéros thématique en fin de réunion

*** mise au vote de la règle de non financement par des laboratoires d'un numéro (Varia ou thématique de la Revue)

Ces modifications seront faites par Carine Erard, Editrice de la revue, puis transmise à Doriane Gomet (ex rédactrice en chef) pour ajout dans le prochain numéro à paraître (été 2024). Ces consignes aux auteurs sont transmises également à Sabine Chavinier (en charge de la confection finale du numéro en lien avec l'Harmattan), à la SSSLF et SFHS pour diffusion à leurs membres respectifs.

5. Mise au vote (anonyme) par questionnaire envoyé aux membres du CR et réponses réceptionnées par le secrétaire du laboratoire (en position extérieure à la revue)

Vote 1 : sur l'ouverture d'une nouvelle rubrique : OUI/NON/ABSENTION

Vote 2 : sur l'impossibilité de soumission d'article(s) + numéro(s) thématique(s) par membres du CR OUI/NON/ABSENTION

Vote 3 : sur la nécessité de 3 articles scientifiques minimum pour numéro thématique : OUI/NON/ABSENTION

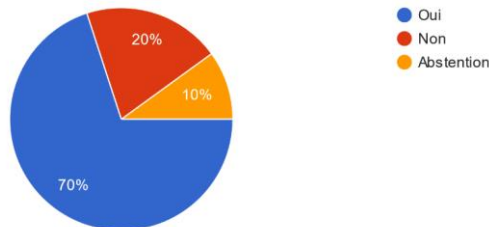
Vote 4 : sur l'impossibilité de financement non « neutres » (par un Laboratoire par exemple) de numéros Varia et Thématiques OUI/NON/ABSENTION

Vote 5 : sur l'absence de financement non « neutres » de type laboratoire au sein de la revue OUI/NON/ABSENTION

RESULTATS VOTE (proclamation à 15h30)

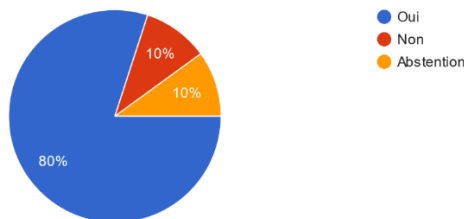
Vote 1 :

Ouverture d'une nouvelle rubrique ?
10 réponses



Vote 2 :

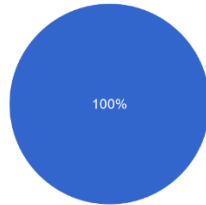
Pas de soumission d'article(s) et/ou de thématique(s) par les membres du CR pendant leur mandat ?
10 réponses



Vote 3 :

Trois articles scientifiques acceptés au minimum sont nécessaires pour constituer un numéro thématique ?

10 réponses

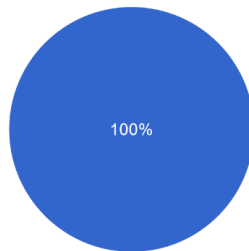


● Oui
● Non
● Abstention

Vote 4 :

Pas de financement d'article(s) et numéro(s) thématique(s) par des laboratoires ou organismes non "neutres" ?

10 réponses

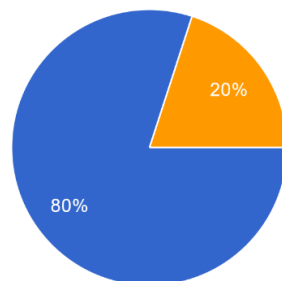


● Oui
● Non
● Abstention

Vote 5 :

Publication d'au moins un numéro Varia par an ?

10 réponses



● Oui
● Non
● Abstention

Résultats de vote envoyés au CR à 15h30 (vote clôturé)

6. Opportunité d'un changement d'éditeur

La nécessité d'un travail sur la possibilité d'un changement d'éditeur est soulignée. Le CR met ce point en priorité du travail de son mandat, avec prise de décision à prendre d'ici fin 2024 (début 2025 au plus tard).

FIN de la réunion 15h30

Carine Erard